

La comptabilité BNC :

Comment ça marche ? (module 1)

TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle

Non-adhérent 90 €

PUBLIC Max 20 participants

Professionnels libéraux qui viennent récemment de démarrer leur activité

INTERVENANT(S)

Françoise KEIFLIN
Expert-comptable

[Inscription](#)

DATE(S) 	DURÉE 	HORAIRE(S) 	TYPE DE SESSION 
Mardi 29 septembre 2026	2 heures	de 14h00 à 16h00	CLASSE VIRTUELLE

PROGRAMME

La comptabilité BNC est une comptabilité de trésorerie, tenue selon la méthode recettes - dépenses.

Cette formation a pour objectif de vous familiariser avec les règles comptables et fiscales propres à l'activité libérale.

Que votre comptabilité soit manuscrite ou tenue au moyen d'un logiciel comptable, cette formation vous permettra d'acquérir les bases indispensables en matière de comptabilité.

Les obligations comptables :

- Nomenclature comptable des professions libérales
- Recettes-dépenses ou option créances et dettes
- Pièces justificatives de la comptabilité
- Conservation des documents comptables

Tenue du livre-journal des recettes et des dépenses :

- Enregistrement des recettes et dépenses, d'exploitation et « patrimoniales »
- Dépenses mixtes et dépenses forfaitaires
- Apports et prélèvements personnels

Cas particuliers